

Basse-Normandie

Bulletin régional d'information n°9 juin 2014

Ce dernier numéro de l'année scolaire a pour objet de vous donner les principales informations syndicales de la région. Bonne lecture !

Congrès national d'Arras d'avril 2014

Forte d'une délégation de 5 personnes, le SNETAP-FSU Basse-Normandie a pleinement participé aux travaux de ce nouveau congrès. Nous souhaitions apporter notre contribution sur un sujet qui nous tenait à cœur, celui des AVP (voir le bulletin n°7 et notre rencontre avec Madame Riou-Canals DGER en janvier 2014). Il s'agissait que le SNETAP se saisisse pleinement du problème. Au final, nous avons pu intégrer dans la motion corporation le passage suivant : **« En ce qui concerne la situation particulière des agents handicapés qui ont besoin d'un Auxiliaire de Vie Professionnelle dans le cadre de leurs fonctions, le congrès exige de l'administration qu'une solution pérenne et réglementaire soit trouvée rapidement. En effet, il n'est vraiment plus possible de laisser ces agents, tant les travailleurs handicapés que les AVP, dans cette situation précaire très sensible pour chacun. Les fonctions d'AVP doivent devenir un vrai métier dont le cadre, les conditions doivent être définies et organisées de manière réglementaire. Le congrès mandate le Bureau National afin que soit mis en place un groupe de travail interne afin de construire des propositions à soutenir auprès de l'administration et il le mandate aussi afin qu'il porte cette revendication d'un vrai métier vers le ministère de la Fonction Publique par l'intermédiaire de la fédération. »** Le mandat est clair, au travail !



Situation financière des EPL (voir le document synthétique en annexe)

Le SNETAP a lancé une grande étude sur les difficultés financières des EPL au niveau national. Si les raisons sont multiples, les situations diverses, nous devons constater que ce phénomène prend de l'ampleur. Ainsi, il apparaît que Saint-Hilaire est dans une situation critique, Vire dans une situation inquiétante, Coutances et Le Robillard voient leur situation se dégrader, seuls Saint-Lô et Sées présentent une situation satisfaisante, en sachant que le centre d'Alençon

est en difficulté.

Malgré les efforts réels consentis par le Conseil régional, les dotations des EPLEFPA ne sont pas suffisantes pour fonctionner. Nos lycées ont énormément vieilli et les consommations en énergie sont parfois des charges quasi-insurmontables. Les dotations en personnels ATT sont aussi toujours insuffisantes et les EPL sont obligés parfois de recruter sur budget des agents pour rendre le meilleur service possible aux usagers. Les charges de fonctionnement (notamment les contrats de maintenance) connaissent une croissance exponentielle. D'autres EPL voient également leurs effectifs plafonner ou diminuer et paient les conséquences des fermetures de classes, des plafonnements d'effectifs et de la réforme du bac pro des années passées qui se solde au final par la perte d'une classe.

Le résultat est de plus en plus inquiétant pour les personnels des établissements. Les fonds de roulement des lycées, des EPL parfois sont proches du 0 ou diminuent de façon très inquiétante. Certains investissements pourtant indispensables sont reportés voire annulés. Certains lycées font le choix de ne pas renouveler des contrats de travail, voire commencent à parler de licenciements.

Souvent, ce sont les exploitations qui plongent l'EPL dans le rouge. A ce titre l'ambitieux programme du ministre intitulé «produire autrement» pourrait être l'occasion de redonner une place centrale à nos exploitations. Hélas, pour l'instant, tout ce que l'on voit c'est la mise en place à la va-vite de commissions : dans le cadre de la note de service du 27/03/2014, chaque région est chargée d'élaborer un programme régional qui intègre la transition agro-écologique en mobilisant nos ateliers technologiques (exploitation et ATH)) et bien sûr aucun moyen supplémentaire n'accompagne ce programme. Encore des mots?

➔ **Saint-hilaire cumule tous ces problèmes !!!**

Sur cette situation préoccupante des EPL, nous avons rencontré le DRAAF le 12 mai 2014.

Le diagnostic de la DRAAF est le suivant : il préconise des partenariats avec le privé et propose de faire des économies par la voie de plans de redressement, le tout bien enrobé de langue de bois bien épaisse. Au SNETAP-FSU, les solutions que nous proposons passent par le soutien sans ambiguïté de l'Enseignement Agricole Public, au niveau de :

1-L'État qui doit garantir l'offre de formation du service public, mais quand le SNETAP-FSU parle de service public, on nous accuse de faire de l'idéologie et on nous rétorque moyens contraints!

2-La région qui doit augmenter ses dotations de fonctionnement avec aussi bien à Saint-Hilaire et à Vire une mesure exceptionnelle pour que les comptes soit apuré et remis à Zéro. Au lieu de cela, chaque année les deux EPL doivent négocier une subvention d'équilibre et mettre en place des plans d'austérité.

➔ **En conclusion, ce sujet est maintenant suivi de près par le SNETAP, et nous ne cesserons de mettre en face de leurs responsabilités l'État et la région. A ce titre nous avons demandé la tenue d'un CTR exceptionnel avec la région sur ce thème, mais l'inquiétude demeure car la DRAAF, on le voit bien, reste dans une gestion au jour le jour des moyens, et n'a de fait pas les moyens de relever la situation, ni surtout -et c'est le plus grave- la volonté.**

CAEN (Conseil Académique de l'Education Nationale) du 26 mai 2014 : déclaration en annexe

Avec la réforme de la carte scolaire qui voit l'attribution à la région des formations professionnelles cette instance a pris une nouvelle importance. La région est en train de mettre en place un plan triennal de la carte scolaire (voir calendrier en annexe). De fait nous avons appris dans en séance que les EPL avaient jusqu'à mi-juin pour déposer des demandes d'ouvertures de structures, toutes les classes étant concernées par ce plan triennal, alors même qu'à la base on ne

parle que des formations professionnelles.

De plus, la feuille de route proposée appelle les remarques suivantes :

- l'absence de validation par les CA des établissements agricoles qui se déroulent après mi-Juin (calendrier différent à l'EN)
- les demandes des établissements déconnectées de la parution prévisible de la note de service préparatoire à la RS 2015 prévue par la DGER début juillet ;
- l'absence de consultation prévue des instances du CTREA et du CREA sur la proposition de classement par les DRAAF des dossiers reçus des établissements en septembre octobre ;
- le classement triennal envisagé alors que l'on ne dispose toujours pas d'orientation nationale : projet stratégique et 6ème schéma non encore rédigé ;
- la fin de l'exercice des consultations prévue en janvier 2015 qui ne prend pas en compte l'ouverture du processus d'orientation des élèves post-bac dès la mi-janvier.

-Quid de ce plan dans une Normandie réunifiée??

- ➔ **Donc un calendrier très serré et encore une fois, c'est la précipitation, le manque de concertation, l'opacité, maintes fois dénoncées qui reviennent à la charge. De la même façon nous avons demandé un CTR exceptionnel sur la carte scolaire avec un représentant de la région pour qu'au moins les représentants du personnel soient entendus!**

Les partenariats public-privé.

Comme nous l'avons écrit, ces partenariats sont l'avenir pour la DRAAF, qui voit là l'occasion d'ouvrir des classes à peu de frais et surtout de brouiller les frontières entre enseignement privé et enseignement public. Et après, on reprochera le SNETAP-FSU de faire de la politique !

Un partenariat de ce type, il en existera un à la rentrée prochaine à Saint-Hilaire avec l'école des courses hippiques de Graignes avec la mise en place d'un bac pro CGEH spécialité galop. Lors du CA de l'EPL, le SNETAP-FSU s'était abstenu, tout en dénonçant ce type de partenariat qu'on impose d'autant plus facilement que l'établissement est en grande difficulté.

Au Robillard c'est un projet d'ouverture pour la rentrée 2015 d'un BTS GDEA en partenariat avec Giel, un établissement privé temps plein confessionnel catholique. Une année à Giel, l'autre au Robillard avec la menace plus ou moins en filigrane que le BTS aille dans une MFR (en tout cas c'est ce qui est dit à Giel) si les deux établissements ne s'entendent pas.

Nous avons dénoncé ce projet au CAEN du 26 mai, mais aussi solennellement au Congrès d'Arras où nous avons fait mettre dans la motion Politique Scolaire et Laïcité ceci : ***" Le congrès du SNETAP dénonce tout projet de collaboration public-privé, à l'image de l'ouverture d'un BTS GDEA au Robillard en partenariat avec Giel, un établissement privé temps plein confessionnel catholique."***

- ➔ **Le SNETAP fera tout pour sauvegarder le principe de laïcité gage de l'indépendance du service public.**

Le SNETAP-FSU dans l'action

Par deux fois le SNETAP-FSU s'est mobilisé pour demander des moyens au ministre :

- Le 4 avril c'est une centaine de militants qui ont manifesté devant le ministère



Jean-Marie LE BOITEUX rencontrant le ministre le 4 avril 2014



- Le 20 mai le SNETAP-FSU organisait son opération "24h au Mans" pour interpeller le ministre qui est conseiller municipal au Mans.

Ces actions ont pu déboucher sur des rdv mais hélas sans véritables avancées significatives.

➔ Il est important de rappeler l'importance de la mobilisation. Comment espérer peser sur tout ce qui a été écrit plus haut, si personne ne va aux manifestations ? Si il y a un temps à la réflexion, au dialogue et à la négociation, il y a aussi un temps à l'action pour faire pencher le rapport de force en notre faveur. Alors mobilisons-nous et ne lâchons rien !

Rencontre du 25 juin 2014 avec le SRFD

Le CTR de sortie n'a pu avoir lieu faute de disponibilité du DRAAF. C'est un fait, au début de leur nomination, les DRAAF sont disponibles et puis vient le temps où ils deviennent lointain: ils naviguent vers des horizons plus prometteurs, ils prennent de la hauteur, deviennent de grands sages et puis finissent par nous envoyer leur adjoint! En tout cas cette année nous pataugerons seuls dans notre rentrée 2014 qui s'annonce déjà comme un grand cru!

Même Madame Bonjean, SRFD semble sans appui pour négocier avec la DGER les moyens de soutenir voire de faire fonctionner l'Enseignement Public !

- DGH

Nous avons d'abord évoqué la DGH: pour l'instant aucun chiffre, les établissements doivent se débrouiller avec des chiffres semi-officiels. L'explication est que le SRFD n'a aucune marge de manœuvre, sa seule marge étant sur les effectifs qui ne seront stabilisés qu'à la rentrée. **La DGH est ainsi en ajustement permanent.** Pour autant la DGH est en augmentation de 900h ce qui correspond à la seule ouverture dans le public à savoir le CAPA PAUM de Saint-Hilaire, mais problème un CAPA PAUM c'est 1300h environ! Et hélas, ce CAPA est presque mort-né car pour l'instant il n'y a pas assez de candidats. Si par malheur, ce CAPA n'ouvrait pas, une partie de cette DGH irait résorber le sempiternel dépassement (de 2000h) et une autre partie viendrait soutenir Saint-Hilaire pour conforter ses filières PRO. Pour les ETP le SRFD nous a cité le chiffre de +2,2 (dont 1 déjà à disposition du CNPR et 0,5 pour l'arrivée de la conjointe du nouveau proviseur de Coutances). **Au final, comment préparer la rentrée, dans un tel environnement instable, fait de marchandages incessants? Qui trinquera en définitive si ce n'est les communautés éducatives et surtout le service public!**

- La carte scolaire et le plan régional triennal

Les EPL ont rendu des pré-dossiers d'ouvertures (voir plus haut le chapitre sur le CAEN pour plus de détails et de commentaires). Le SNETAP-FSU demande que le prochain CTR soit fait avec un représentant de la région.

- Situation de Saint-Hilaire

Situation financière critique, CAPA qui ne fait pas encore le plein, regroupement provisoire des TERM CGEA et CGEH, une 1ère PRO à 30 **(l'occasion pour nous de dénoncer ces effectifs délirants en bac pro qui se généralisent dans tous nos EPL)**, l'EPL est bien dans la tempête!

- Réunionification de la Normandie

Beaucoup de questions commencent à affluer. C'est le saut dans l'inconnu!

- Rentrée le 1^{er} septembre

L'EN a décidé que la pré-rentrée se ferait le 1^{er} septembre. Dans l'EAP régional chaque lycée fait comme il veut. Nous avons demandé quelle était la position du Ministère sur ce sujet.

- BTS GDEA du Robillard

Le SNETAP-FSU a redit son opposition à un projet dont aucun document pour l'instant n'a pas été présenté dans les instances de l'établissement : a-t-il été déposé à la Région?

- CAP des adjoints administratifs

Le SNETAP dénonce les conditions d'avancement. Trop d'agents font du surplace depuis longtemps

et sont la merci des directeurs pour leur avancement.

- Mouvements

Beaucoup d'ACE ne savent pas où ils seront à la rentrée, de nombreux problèmes demeurent avec l'arrivée de professeurs stagiaires.

→ **Prochain CTREA le jeudi 18 septembre 2014**

Élections professionnelles du 4 décembre 2014

Le 4 décembre auront lieu des élections générales pour les 3 versants de la fonction publique (Fonction Publique d'État, Territoriale et Hospitalière), avec désormais un rythme de renouvellement et des mandats de 4 ans. Tous les Comités Techniques (Ministériel, DGER, Régionaux, locaux du SUP), ainsi que l'ensemble des CAP et CCP seront renouvelés le même jour, mais également à la Territoriale. Un moment crucial pour décider de notre vision de l'enseignement agricole.

Une occasion de donner notre avis, de défendre ensemble nos valeurs.



**Élections professionnelles
le 4 décembre VOTONS
pour les listes soutenues par la FSU !**

Nicolas LE BORGNE-secrétaire régional

Le secrétariat régional du SNETAP-FSU Basse-Normandie à votre service

Secrétaire : Nicolas LE BORGNE (nicolas.le-borgne@educagri.fr)

Adjoints : Lydie PRIEUR (lydie.prieur@educagri.fr) et Yohann LEVRAY
(yohann.levray@educagri.fr)

Trésorier : Thierry RAYNAL (thierry.raynal@educagri.fr)

Thierry RAYNAL est également membre de la CAP des PCEA

Trésorière-adjointe: Marie BUNEL (marie.bunel@educagri.fr)

Le Secrétariat Régional est chargé d'assurer une cohérence régionale dans la politique du SNETAP et il participe aux Instances Régionales et Nationales.

Il réunit 2 à 3 fois par an un *Conseil Syndical Régional* destiné à dresser un bilan des problèmes rencontrés dans les établissements.

N'hésitez pas à nous contacter !

<http://www.snetap-fsu.fr/>